

<b>Nom de l'organisation</b>	<b>Congrès des Peuples autochtones (CPA)</b>
<b>Vision</b>	Le principal objectif de CAPonline (site Web du CPA) est de diffuser une information difficile à trouver ailleurs sur les Autochtones de tout le Canada vivant hors-réserve, que ce soit en milieu urbain, rural ou en pleine nature. En plus des renseignements nécessaires pour contacter nos organisations affiliées, nous fournissons des centaines de liens à d'autres sites autochtones. L'information sur les questions d'ordre juridique, les programmes et les services, et les efforts des Autochtones du Canada dans la négociation de conditions équitables de coexistence avec les autres Canadiens, est entièrement présentée du point de vue autochtone.
<b>Mission</b>	Comme grande organisation autochtone nationale, nous sommes maintenant dans notre 34 <sup>e</sup> année de fonctionnement, nous préparons encore plus de ressources intéressantes pour les visiteurs autochtones et non autochtones. Nous vous invitons à nous visiter fréquemment pour voir les derniers développements!
<b>Mandat</b>	<p>Le Congrès des peuples autochtones (CAP) est l'unique organisation nationale dont les organisations affiliées sont ouvertes à l'adhésion de plus de 800 000 Indiens, Inuits et Métis hors-réserve. Non seulement la population visée par le CPA est-elle éparpillée d'un océan à l'autre au Canada, elle comporte aussi une grande diversité d'Autochtones vivant dans différents environnements et milieux socioculturels. La plupart de ces gens vivent des problèmes communs en termes d'exclusion des politiques et des programmes créés pour les autres Autochtones. Conséquemment à leur histoire et leurs circonstances particulières cependant, plusieurs ont des priorités différentes dans la recherche d'une solution à ces problèmes communs. Ces priorités sont des indications qui permettent de mieux identifier la population visée par le CPA.</p> <p>1. Le système de la Loi sur les Indiens et ses conséquences; surtout pour ceux qui sont exclus de</p>

	<p>l'inscription, de l'appartenance à une bande, du droit de résider sur une réserve, ou de programmes et avantages connexes, et qui veulent régler ces problèmes.</p> <p>2. Les droits ancestraux ou issus de traités; particulièrement pour ceux qui vivent dans des secteurs de revendications globales, ceux qui sont privés des avantages qui découlent des traités, ou ceux qui cherchent à établir un traité moderne pour faire respecter leurs droits.</p> <p>3. Les facteurs sociodémographiques de la population; particulièrement pour ceux qui veulent obtenir l'équité économique ou l'égalité d'accès aux politiques, programmes et services conçus à l'intention de la population autochtone.</p> <p>4. La simplicité ou la complexité de l'identité tribale/nationale à l'intérieur des organisations régionales; surtout pour les organisations dont les membres conservent une affiliation tribale, ou comprennent différents groupes associés à différents regroupements tribaux.</p> <p>Chaque approche a ses implications pour les relations entre le CPA et le gouvernement fédéral, et chacune est valable dans son propre contexte.</p>
--	---

<p><b>Principales activités/ Projets en cours</b></p>	<p>Programmes autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Table ronde des peuples autochtones</li> <li>• Programme de communication</li> <li>• Développement du marché du travail</li> <li>• Programmes du CPA pour les jeunes Autochtones</li> <li>• Justice correctionnelle</li> <li>• Dialogue sur la gestion des déchets nucléaires</li> <li>• Projet de mise en oeuvre de la décision Powley</li> </ul> <p>Problématiques autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues autochtones</li> <li>• Questions constitutionnelles</li> <li>• Questions fédérales</li> <li>• Loi sur les Indiens/Loi C-31</li> <li>• Revendications territoriales</li> <li>• Droits autochtones</li> <li>• Rapport de la Commission Corbière</li> </ul>
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions de gouvernance</li> <li>• Femmes autochtones</li> <li>• Questions d'ordre juridique</li> <li>• Questions soulevées par la CRPA</li> <li>• Logements pour les Autochtones en milieu urbain</li> <li>• Vétérans autochtones</li> <li>• Développement économique</li> <li>• Problèmes de santé</li> <li>• Questions internationales</li> <li>• Problèmes des Métis</li> <li>• Problèmes urbains</li> </ul>
<b>Contact / Information</b>	<p>Congrès des peuples autochtones        867, boul. St. Laurent        Ottawa, Ontario        K1K 3B1        Téléphone : (613) 747-6022        Télécopieur : (613) 747-8834        Courriel général : <a href="mailto:info@abo-peoples.org">mailto:info@abo-peoples.org</a></p>
<b>Site Web</b>	<p><a href="http://www.abo-peoples.org/">http://www.abo-peoples.org/</a></p>